

l'Écho du **S***eignadou*



Lettre des Fraternités laïques de saint Dominique de la province de Toulouse



Journées provinciales
7e Chapitre provincial

FANJEAUX - 13 AU 18 JUILLET

AUTOMNE
2021
n° 5

SOMMAIRE

Éditorial par le frère Olivier de Saint Martin, prieur provincial

Introduction par Gilles Cappe, responsable de la communication

Dossier :

Un chapitre se célèbre

par Jean-Louis Dulot, responsable provincial

La vie fraternelle, spirituelle et apostolique dans le directoire canonique

par Véronique Moniez, responsable provinciale adjointe

La formation du laïc dominicain

par Nathalie Baudin, promoteur provincial de la formation

Orientations du Chapitre

Actualités de la Province :

Les fraternités de la Province et le Conseil provincial

Le mot du secrétaire

par Jérôme Rajoely, secrétaire provincial

Groupe de travail CIASE - Synodalité

par Véronique Moniez, responsable provinciale adjointe

Bilan financier de fin de mandat : à quoi servent vos cotisations ?

par Adeline de Laportalère, trésorière provinciale

Le Conseil de la communication

Laïcs dominicains au cœur du monde

La Domistella, sur les pas de saint Dominique

L'École de la prédication

Le Pèlerinage du Rosaire

Approfondissement évangélique au cœur du monde

Union fraternelle dans la prière

Les Journées provinciales en images

Le carnet

Prier les offices avec nos frères

À vos plumes



EDITO

Fr. Olivier de SAINT MARTIN,
prieur provincial de la Province de Toulouse

Tirer de son trésor du neuf et de l'ancien



Il y a cinq mois, nous célébrions à Fanjeaux le chapitre provincial en l'année jubilaire du *Dies Natalis* de notre Père Dominique. C'était comme s'abreuver à une source vive qui est toujours nouvelle.

Nous étions réunis ensemble par l'Esprit Saint, alternant les temps de prière, de travail mais aussi de détente, persuadés que Dieu parlait à travers chacun et les événements. Dieu nous réunissait, si différents mais si désireux de rechercher le Christ, lui qui est le Chemin, la Vérité, et la Vie.

Il s'agissait d'adapter ce qui devait l'être dans ces textes qui règlent nos vies pour que ces dernières puissent répondre à l'exigence de la mission, de la prédication, de la suite du Christ selon le mode de vie des Apôtres. L'écoute mutuelle a généré un consensus manifesté dans les votes.

L'Esprit Saint avait fait des choses nouvelles, nous aidant à tirer de notre trésor du neuf et de l'ancien. Nous pouvions être confiants qu'un souffle nouveau pouvait vivifier nos fraternités et leur donner d'être un meilleur signe de la communion divine et de l'amitié que Dieu veut nouer avec l'humanité.

En fait, ce que nous avons vécu, c'est exactement l'exercice de la synodalité sur laquelle le pape demande aux chrétiens de réfléchir. Alors, j'espère que non seulement le chapitre continue d'irriguer la vie de vos fraternités mais qu'il est une source de partage dans les démarches diocésaines sur la synodalité !





INTRO

Gilles CAPPE, responsable de la communication
**L'Écho du Seignadou,
 nouvelle formule**



L'Écho du Seignadou a évolué en s'enrichissant d'une présentation inédite.

Lors du Chapitre célébré à Fanjeaux du 15 au 18 juillet 2021, les capitulaires ont décidé qu'un bulletin de liaison devait être maintenu « afin de transmettre les informations utiles, et seulement celles-ci : informations issues du Conseil provincial ; actualités des fraternités et groupes fraternels [...], événements vécus en fraternités ; agenda pour les événements importants » (Actes du Chapitre, p. 53).

Suivant cette feuille de route, un chantier de refonte de l'identité conceptuelle et visuelle de l'Écho a été lancé peu après le Chapitre. Il a abouti grâce à la mobilisation joyeuse et fraternelle des talents pluridisciplinaires réunis dans l'unité provinciale au sein du comité de rédaction, en charge des propositions éditoriales, et à l'œuvre créatrice de notre graphiste. Qu'ils en soient tous remerciés.

Ce numéro vous a été transmis par le correspondant de la Rédaction au sein de votre fraternité. Vous allez pouvoir lire dans une présentation illustrée ce 1er livret digital ou bien tenir entre vos mains ce bulletin en version imprimée. Découvrons son architecture : juste après l'Éditorial s'ouvre un Dossier consacré aux Journées provinciales et au Chapitre 2021, viennent ensuite des pages d'Actualités, puis le Carnet.

Merci de nous informer des événements nourrissant vos fraternités. Ils seront publiés dans le prochain numéro (Hiver 2021-2022).

L'équipe de rédaction vous souhaite une bonne lecture.





DOSSIER

Jean-Louis DULOT, responsable provincial

Un chapitre se célèbre !



Lors des Journées provinciales et du Chapitre, nous avons vécu cet été un de ces temps forts que nous aimons vivre en famille dominicaine, portés par la prière et la fraternité, sous la conduite de l'Esprit Saint. Temps forts qui fondent l'unité de l'Ordre, toutes les composantes de la famille étant représentées.

Frères et sœurs laïcs dominicains, représentants de la Province, Métropole, Antilles et Océan Indien se sont retrouvés dans la joie pour prendre part à ces travaux et célébrer le chapitre.



Parmi les frères, frère Olivier de Saint Martin, Prieur provincial qui à ce titre, préside les fraternités de sa Province (Règle § 20), nous a honorés de sa présence au Chapitre, prenant une part active aux échanges et manifestant ainsi toute l'attention qu'il porte aux fraternités laïques de saint Dominique. Frère Yves-Henri Rivière, Promoteur provincial du laïcat dominicain, nous a éclairés de ses analyses tout au long de ces six jours. Les frères François Daguët, professeur de théologie au Studium et doyen de la Faculté de théologie à l'ICT,



et Joseph-Thomas Pini, canoniste, étaient présents aux Journées provinciales pour nous aider à prendre conscience de la portée des deux textes majeurs soumis au vote du Chapitre : le Directoire spirituel et le Directoire canonique.

Frère Juan Ubaldo Lopez Salamanca, Promoteur général du laïcat dominicain, s'est excusé dans une lettre adressée au Chapitre de ne pouvoir assister à notre assemblée pour des raisons de santé, mais nous a assuré de son soutien et de ses prières. Frère Éric de Clermont-Tonnerre devait nous parler de la « Prédication du laïc OP », il en a malheureusement été empêché à cause d'une mauvaise chute quelques jours avant.

Les sœurs moniales étaient représentées par sœur Marie-Cécile de Jésus, de la communauté de Prouilhe, déléguée de la Fédération des moniales au bureau de la Famille dominicaine et assistante religieuse de la fraternité Saint Dominique de Prouilhe. Sœur Marie-Cécile a clos le Chapitre avec une méditation sur la fraternité dans l'Ordre inspirée de la « Tavola de Saint Dominique à table avec ses frères », œuvre conservée dans l'église Santa Maria della Mascarella à Bologne.

Sœur Françoise-Marie Béguin, sœur apostolique de la Présentation de Tours, nous a présenté sœur Marie Poussepin (1653-1744), fondatrice de sa congrégation, et nous a partagé son expérience avec le frère Jourdain-Marie Le Pargneux auprès des jeunes du foyer d'étudiants et du Club Pier-Giorgio Frassati.

Parmi les intervenants, les laïcs n'étaient pas en reste avec Gilles Berrut, Responsable de la Province de France et son exposé « Laïc et dominicain ». Catherine Masson, historienne et ex-Responsable de la Province de France a retracé l'histoire du laïcat dominicain. Véronique Moniez, Responsable de la fraternité Saint Dominique de Prouilhe, membre du groupe de travail sur le Directoire canonique et actuelle Responsable provinciale adjointe, nous a fait



part lors des Journées provinciales de sa lecture de la vie fraternelle et apostolique dans le Directoire canonique.

Directoire spirituel et Directoire canonique, deux textes majeurs pour la vie des fraternités

Frère François Daguet nous a fait entrer dans le Directoire spirituel, hérité du Directoire spirituel de la Province de France de 1960 et adopté en 1961 par la Province de Toulouse. Ce texte, d'une grande hauteur spirituelle mais depuis longtemps oublié, a été redécouvert par la fraternité Bx Pier-Giorgio Frassati de Toulouse qui en a proposé une version réactualisée. Frère François Daguet, en sa qualité d'assistant religieux de la fraternité a accompagné ce travail. Il a lui-même enrichi le texte de références à Vatican II que la version de 1960 annonçait déjà. Ce Directoire, adopté par le Chapitre, est maintenant le nôtre. A nous de nous l'approprier en y puisant les ressources spirituelles qui nourriront notre vie de laïc dominicain.

Frère Joseph-Thomas Pini, membre du groupe de travail sur le Directoire canonique, a insisté sur l'importance de ce texte juridique dans la vie des fraternités, qui loin d'aller à l'encontre de la charité ou de la vie de l'Esprit, est nécessaire pour renforcer notre institution et nous faire grandir. Le 3^e Congrès international d'octobre 2018 à Fatima a donné lieu à la révision de notre Règle, qui permet l'élection directe des responsables, et à un certain nombre de propositions dont quelques-unes sont reprises dans le nouveau Directoire canonique, notamment la question des personnes en situation matrimoniale irrégulière. Frère Joseph-Thomas nous rappelle que le Directoire spirituel est premier par rapport au Directoire canonique dont il donne la clé d'interprétation. Avec la Règle, le Directoire canonique est un instrument de cohésion et d'unité, en vue du bien commun ; il est un instrument de justice sans laquelle ne peut exister la charité ; il apporte la stabilité et la



sérénité.

Conformément aux Déclarations générales qui accompagnent la Règle promulguée le 9 mars 2019, le nouveau Directoire canonique doit être approuvé par la Curie de l'Ordre avant d'être promulgué par le Prieur provincial et être applicable. La version approuvée par le Chapitre a donc été transmise à la Curie par le Prieur provincial avec ses commentaires. Des corrections ont été demandées et une nouvelle version renvoyée. Nous attendons maintenant l'approbation et la promulgation par le Prieur provincial, ce qui ne saurait tarder, la Curie s'étant montrée très réactive.

Des motions votées par le Chapitre

Le Chapitre a défini les actions qui seront à entreprendre par l'équipe provinciale et les fraternités dans les quatre années qui suivent (Directoire actuel § 10 ; nouveau Directoire canonique § 40). Pour accomplir cette tâche, des ateliers ont été mis en place pour réfléchir et rédiger des motions sur différents thèmes : le développement des fraternités, la vie en fraternité, la formation, la communication, les champs prioritaires de prédication apostolique.



Chaque atelier a produit une proposition de motion, revue et votée en assemblée plénière. Ces motions sont autant d'orientations qu'il nous est demandé de suivre tant au niveau provincial qu'au niveau des fraternités et groupes fraternels. J'invite donc chaque conseil de fraternité et groupe fraternel à se saisir de ces questions.

De nouveaux statuts associatifs

Un toilettage de nos statuts s'imposait pour les rendre cohérents de notre réalité et de notre fonctionnement, tout en les réduisant au



strict nécessaire. Les membres de l'association étant les fraternités elles-mêmes (puisque ce sont leurs représentants qui participent à l'assemblée générale qui est le Chapitre), celles-ci se devaient d'être déclarées comme associations et la Province déclarée comme fédération. Ainsi reconnues comme personnes morales par l'administration, les fraternités peuvent ouvrir un compte bancaire pour gérer leurs comptes, comme le stipule le Directoire canonique.

Un guide décrivant pas à pas la procédure à suivre sera prochainement diffusé aux Responsables de fraternité avec un modèle de procès-verbal d'assemblée constitutive et les statuts types. Deux juristes sont aussi à leur écoute pour les conseiller si nécessaire : Cédric Plante de la fraternité Saint Raymond de Penafort (Montpellier) et Valérie Lembezat de Caunes de la fraternité Notre-Dame du Rosaire (Bordeaux).

En conclusion

Pour que toutes nos actions soient ordonnées à l'avènement du Royaume de Dieu, nous devons nous laisser mouvoir par le souffle de l'Esprit. C'est pourquoi notre prière doit être permanente, qu'elle soit articulée comme dans les offices liturgiques, méditée comme dans la lectio divina et l'oraison ou en acte dans un agir fidèle aux prescriptions du Christ et de l'Église. Ainsi en est-il d'un Chapitre que l'on célèbre en se plaçant sous le regard de Dieu. L'action de l'Esprit se vérifie aux fruits qu'Il nous apporte : joie, unité et fraternité sont palpables durant un Chapitre.

À chacun maintenant, individuellement et en fraternité, de tirer le meilleur bénéfice de ce Chapitre en s'appropriant les Actes, et en travaillant plus particulièrement les deux textes majeurs, Directoire spirituel et Directoire canonique, ainsi que les motions, en se plaçant toujours sous le regard de Dieu, dans la prière.





DOSSIER



Véronique MONIEZ, responsable provinciale adjointe

La vie fraternelle, spirituelle et apostolique dans le directoire canonique

Être membre des fraternités laïques de saint Dominique engage notre vie de tous les jours. Le directoire canonique dédie cinq paragraphes (17 à 21) à la présentation de la vie fraternelle, spirituelle et apostolique des laïcs dominicains, véritable réflexion prenant appui sur la Règle des fraternités laïques de saint Dominique et les Déclarations générales.

Reprenons la définition de la fraternité laïque de saint Dominique au paragraphe 1 du directoire : « Une Fraternité laïque de saint Dominique est un groupe de fidèles, géographiquement localisé, réunis par le propos de servir le Christ et l'Église, selon leur vocation baptismale, dans leur état laïc et suivant le charisme de saint Dominique. Ils participent spécialement, comme membres de l'Ordre des Prêcheurs, à la prédication de l'Évangile du salut en Jésus Christ, par la prière, l'étude, la vie fraternelle et les activités apostoliques ».

Chaque fraternité veille à son unité par une charité active, propre à soutenir et faire croître la vie dans le Christ de ses membres.

Commençons par une brève analyse par paragraphe :

⊕ *Le paragraphe 17 définit notre vocation, travailler à l'avènement du Royaume de Dieu et pour cela :*

Vivre et témoigner de l'Évangile au cœur du monde, c'est à dire là où nous vivons et œuvrons (Règle § 4) en communion avec la fraternité et l'Ordre (Règle § 1,2 et 4), en s'appuyant sur la prière, l'étude et la vie fraternelle.

Il est rappelé la règle de la nécessaire autorisation de l'autorité compétente concernant les déclarations publiques orales ou



écrites au nom du laïcat dominicain de la fraternité ou de l'Ordre (Déclarations générales § 4). Ceci nous renvoie à la question de la vérité, à la dimension de charité dans la vérité ; comment la parole sera-t-elle reçue ?

⊕ *Le paragraphe 18 propose des principes de fonctionnement d'une fraternité :*

- une réunion par mois avec étude, prière, partage de la vie apostolique de chacun, et témoignage de l'action de l'Esprit Saint ;
- une retraite annuelle ;
- en mettant l'accent sur l'importance de la vie fraternelle active pendant les réunions et au dehors et en invitant la fraternité à communiquer sur ses activités.

⊕ *Le paragraphe 19 rappelle les obligations de la vie en fraternité :*

- assiduité aux réunions ;
- participation aux activités proposées par la fraternité ;
- participation aux formations et aux réunions régionales et provinciales.

Il y est rappelé la possibilité de la dispense qui sera accordée avant tout pour le bien spirituel de la personne dans le souci du bien commun. Cette possibilité de dispense est importante et a pour rôle de garantir la cohésion, l'appartenance à un ensemble.

⊕ *Le paragraphe 20 offre un chemin spirituel, largement détaillé dans le directoire spirituel :*

Quatre points sont mis en valeur :

1. La sensibilité forte à la figure de Saint Dominique

a. Ressourcement perpétuel dans l'Écriture en particulier par l'étude personnelle de la Parole de Dieu.

b. Amour immodéré de l'Église en son mystère sous-tendu par l'intelligence des mystères divins, la connaissance de la doctrine sociale et du magistère de l'Église.

c. Le sens d'une vie enracinée dans une recherche contemplative (oraison, prière du Rosaire, contemplation des mystères de la vie



du Christ en particulier sa Passion...) qui s'exprime dans la vie apostolique et la prise d'une part active à la vie de l'Église.

2. Une vocation commune à la sainteté en vivant notre vie baptismale à la façon de Dominique :

- a. Vie de charité fraternelle à l'intérieur et à l'extérieur de la fraternité
- b. Dévotion à la Bienheureuse Vierge Marie, l'Ordre de saint Dominique est un Ordre marial
- c. Dévotion au Saint Nom de Jésus, le 3 janvier, au Saint Nom de Marie le 12 septembre
- d. Dévotion à saint Dominique, à sainte Catherine de Sienne et aux Saints et Saintes de l'Ordre
- e. Pratique sacramentelle pour se nourrir des sacrements
- f. Prière liturgique des heures

3. Persévérance et fidélité dans l'engagement :

L'importance de la correction fraternelle pour le bien de la vie fraternelle qui relève en particulier du responsable de fraternité.

4. Sens de l'appartenance à l'Ordre, à une famille :

- a. Participation à la vie de l'Ordre
- b. Place des laïcs dans l'Ordre qui participent à faire fructifier l'Ordre en étant la présence du Christ au cœur du monde

⊕ *Le paragraphe 21 rappelle l'importance de la prière pour les défunts :*

Afin que tous soient une seule âme et un seul cœur en Dieu (Règle § 8). Nous sommes particulièrement invités à participer à la messe célébrée pour les défunts de l'Ordre le 8 novembre.

Comment ces articles nourrissent ils les 3 piliers de notre vie de laïc dominicain ?

En tant que membres des fraternités laïques de Saint Dominique, nous sommes incorporés à l'Ordre des Prêcheurs et participons pleinement à la mission apostolique de l'Ordre. Nous sommes placés sous la juridiction du Maître de l'Ordre et autres supérieurs majeurs de l'Ordre (Déclarations générales § 1). Nous sommes appelés à



participer comme membres de l'Ordre à sa mission apostolique par la prière, la vie fraternelle et la prédication conformément à notre vie propre de laïc (Règle § 4).

⊕ *La vie spirituelle et l'étude :*

Elles sont des piliers de notre vie personnelle et de la vie en fraternité ainsi que le fondement de notre action apostolique qui doit découler de l'abondance de notre contemplation. Le nouveau directoire balise le chemin :

La vie de prière : participation aux sacrements, prière liturgique des heures, oraison, en nous invitant comme membre de l'Ordre à approfondir les dévotions propres à l'Ordre : dévotion à la Bienheureuse Vierge Marie, prière du rosaire, dévotion au Saint Nom de Jésus, et au Saint Nom de Marie, la contemplation des mystères du Christ et en particulier sa Passion, la prière des défunts.

La vie d'étude : Étude personnelle de la Parole de Dieu, des mystères divins. Connaissance du magistère et de la doctrine sociale de l'Église. Participation aux formations (Règle § 11 et 13). Il est proposé par le promoteur provincial du laïcat dominicain d'assurer les fondations de chacun par l'étude de l'abrégé du Catéchisme de l'Église catholique.

Mais comment concilier cette vie de prière et d'étude avec notre vie professionnelle et familiale ? Comment faire découvrir aux entrants les merveilles de ce chemin et les accompagner ? Comment partager cette vie de prière et d'étude ? Comment la vivre en fraternité ? Comment nous fait-elle participer à la vie de l'Église ?...

⊕ *La vie fraternelle :*

Elle est développée au paragraphe 8 de la Règle. Il nous est proposé une vie fraternelle active :

- Pendant les réunions, par la participation assidue aux réunions de fraternité, véritable temps de partage dans l'écoute et le respect de tous, de la vie apostolique de chacun, de la Parole de Dieu, partage de nouvelles, de gastronomie... par la participation



aux différents temps de formation, aux réunions régionales, provinciales, occasion de nous rencontrer tous frères et sœurs en saint Dominique.

- En-dehors des réunions : en portant par exemple attention aux membres isolés, malades...

Comment l'entendons-nous ? La règle (§ 4) nous invite à témoigner de la miséricorde du Christ en communion avec l'Église et avec l'Ordre et (§ 8) à vivre une authentique communion fraternelle selon l'esprit des Béatitudes.

⊕ *La vie apostolique et la réalisation d'activités :*

Comme rappelé au § 17, notre vocation est « de travailler à l'avènement du Royaume de Dieu en vivant et en témoignant de l'Évangile au cœur du monde, c'est à dire là où ils vivent et œuvrent, en communion avec leur Fraternité et l'Ordre ». En lien avec le directoire, la Règle des fraternités nous invite :

§ 1 : à faire rayonner la présence vivante du Christ au sein des peuples afin que « le message divin du salut soit connu et accepté partout par toute l'humanité » (*Apostolicam Actuositatem* 3, 3) ;

§ 5 : à rendre témoignage de notre propre foi, à nous tenir à l'écoute des besoins des hommes de notre temps, et à être au service de la vérité ;

§ 9 : à participer à l'apostolat des frères et sœurs de l'Ordre ;

§ 9 : à prendre part à la vie de l'Église avec enthousiasme, toujours prêts à collaborer avec d'autres groupes apostoliques.

Il apparait que notre vie apostolique peut revêtir des formes bien différentes, individuellement dans notre vie familiale, professionnelle, sociale ou dans l'appel à la collaboration à l'apostolat des frères et sœurs de l'Ordre, à la vie de l'Église, à la coopération avec d'autres groupes apostoliques.

En conclusion, ce nouveau directoire nous ouvre à bien des manières de témoigner de la miséricorde du Christ et de sa présence. À nous de le travailler en fraternité pour participer activement à la mission apostolique de l'Ordre.





DOSSIER

Nathalie BAUDIN,
promoteur provincial de la formation

La formation du laïc dominicain



A l'issue du Chapitre célébré à Fanjeaux en juillet 2021, Jean-Louis DULOT, responsable provincial réélu pour les 4 ans à venir, m'a demandé de continuer dans la charge de Promoteur provincial de la formation. J'ai accepté et, dès la fin de l'été, un nouveau Conseil de formation était installé !

Sont membres de ce conseil : Adeline de LAPORTALIÈRE, fraternité Bienheureux Pier Giorgio Frassati (Toulouse), Marie-Andrée NEBRA, fraternité Saint Thomas d'Aquin (Bordeaux), Gilles CAPPE, fraternité Sainte Marguerite de Città di Castello (Lourdes) et moi-même de la fraternité Saint Dominique de Prouilhe (Fanjeaux).

La formation initiale, un parcours sur 3 ans

La Formation Initiale, c'est un parcours sur trois ans, à raison d'un week-end par an, s'appuyant sur les trois piliers du charisme de l'Ordre :

- « Vie dans l'Ordre, vie fraternelle du laïc dominicain » : vie fraternelle, histoire des débuts de l'Ordre, histoire du laïcat dominicain, présentation des textes qui régissent la vie de l'Ordre et celle des Fraternités.
- « La vie de Prière du laïc dominicain » : la prière des heures, la Lectio divina, le Rosaire.
- « La vie d'Etude du laïc dominicain » : les raisons de l'étude, son contenu et les moyens à notre disposition.

Chacune de ces sessions est ordonnée à la finalité de l'Ordre : la Prédication ! L'annonce de l'Évangile !



Vie fraternelle et Prédication, Vie de prière et Prédication, Vie d'étude et Prédication !

Ces trois sessions sont un passage obligé pour toute personne souhaitant cheminer vers une Profession définitive dans l'Ordre des Prêcheurs. L'objectif est de donner à chaque étudiant les repères qui lui permettront, avec sa fraternité, de discerner sa vocation, car être laïc dominicain n'est qu'un des nombreux chemins pour avancer en sainteté !

Prochaine session les 11, 12 et 13 NOVEMBRE 2022 :
Vie dans l'Ordre et vie fraternelle du laïc dominicain

Merci à tous les profès temporaires de noter, dès maintenant, cette date !

Merci aussi à tous les responsables de fraternité de bien vouloir communiquer cette information à ceux et celles qui, d'ici là, feraient leur profession temporaire ou leur entrée en fraternité !

La vie d'étude du laïc dominicain

(30 octobre au 1er novembre 2021 au monastère de Prouilhe)

Notre première mission après le Chapitre 2021 a été de mener à bien la session de formation « La vie d'étude du laïc dominicain », repoussée deux fois durant la crise sanitaire !... La nouvelle équipe s'en est appropriée l'organisation avec enthousiasme ! Merci à eux !

Marie-Andrée, alors indisponible, nous a accompagné de loin ! Elle sera là pour la prochaine session en 2022, c'est sûr ! Adeline a assuré avec assiduité les aspects logistiques et pécuniaires avant, pendant et après la session ! Gilles, quant à lui, s'est lancé dans « le grand bain » en assumant d'entrée l'enseignement introductif à la session : « Étude, prière et prédication », ainsi que l'animation de deux ateliers « Analyse synoptique et exégèse ». Merci à tous les trois !



Frère Gilbert NARCISSE, Frère Eric POHLÉ et frère Yves-Henri RIVIÈRE, Promoteur provincial des Fraternités laïques dominicaines, ont quant à eux assuré les enseignements structurants de la session : « Parcours d'étude de l'Écriture à la Tradition » et « Introduction à l'anthropologie chrétienne ». Le Frère Yves-Henri a conclu, en nous rappelant et en insistant sur l'importance de fonder notre étude sur la colonne vertébrale qu'est le Catéchisme de l'Église catholique.



Session de formation sur la vie d'étude du laïc dominicain à Fanjeaux : 7 étudiants ont fini leur formation initiale !

Je vous livre un extrait de notre Directoire Spirituel, adopté au chapitre 2021, qui synthétise en quelques mots ce que nous avons étudié durant ces trois jours :

« Un dominicain doit être avide au plus haut point de pénétrer le Mystère de Dieu le Père et du Christ où se trouvent cachés tous les trésors de la sagesse et de la science » (Col 2, 2-3) : il lui faut donc être « assidu à l'enseignement des apôtres » (Ac 2, 42), à l'étude, à la contemplation selon ses possibilités. (...) Ayez un grand respect pour saint Thomas dont la synthèse harmonieuse et puissante, appuyée sur la Bible et les Pères, est recommandée à tous par « l'Église du Dieu vivant, colonne et support de la Vérité » (I Tm 3, 15). Mais vénérez avant tout l'Écriture où la Parole de Dieu nous est livrée dans toute la fraîcheur et l'éclat de sa jeunesse ! Elle vous sanctifiera dans la vérité, qui vous rendra libres. »





DOSSIER

Actes du Chapitre (extraits)

Orientations du Chapitre, les motions



La Formation

Le programme de formation doit s'inscrire dans les lignes de force des directoires spirituel et canonique approuvés par le chapitre [...] L'appartenance à l'Ordre nous appelle à nous former par la prière et l'étude de même que l'Ordre a le devoir de « nous accorder » - en notre qualité de prêcheur - à cette mission de prédication. La formation initiale et continue est un indispensable outil d'unité provinciale et participe pleinement à la construction de l'identité dominicaine de chacun. Des recommandations : outre la formation initiale, des actions de formation continue vécues ensemble au niveau provincial [...] un accompagnement par la fraternité de la formation individuelle de ses membres ; la participation active aux sessions organisées par l'École de la Prédication [...] (Texte intégral, voir Actes p. 52).

La Communication

L'Écho du Seignadou est le bulletin aux fins de transmettre les informations utiles, et seulement celles-ci, au sein de la province. Des ressources médiatiques sont à privilégier pour la promotion des fraternités : site Internet, en coopération avec la province de France ; flyer et vidéo à créer ; émissions radio et TV prises en charge par des laïcs dominicains [...] Une attention particulière sera apportée aux lieux de pèlerinage : Lourdes, Fanjeaux, Sainte-Baume, Notre-Dame du Laus, aux rassemblements dominicains, particulièrement ceux adressés aux jeunes, et aux aumôneries étudiantes. Des projets à poursuivre : la confection d'une écharpe avec blason et devise de l'Ordre et d'une bannière de procession ; la Domistella, l'itinéraire pédestre sur les pas de Saint Dominique [...] Les moyens nouveaux



de communication sont à déployer en vue de la mission de prédication, la communication n'ayant pas seulement pour but de parler de nous, ou entre nous, mais d'annoncer le Christ. (Texte intégral, voir Actes p. 53-54).

Développement des fraternités

S'organiser pour être connu et visible en tant que laïc dominicain par notre témoignage dans nos lieux de vie [...] Aller à la rencontre des jeunes là où ils trouvent [...] S'appuyer sur tous les moyens de communication dont on dispose et que l'on peut créer. (Texte intégral, voir Actes p. 51).

La vie en fraternité

Invitation à expérimenter des prédications et à oser partager notre chemin de foi en fraternité. Cela pourrait aider chaque laïc dominicain à partager la foi de l'Église à l'extérieur de la fraternité [...] Organisation d'une retraite annuelle [...] Attention particulière à l'accueil des nouveaux, leur présenter la règle pour que soient bien clairs les objectifs et exigences de la vie dominicaine, laquelle ne se réduit pas à un groupe de formation chrétienne [...] Invitation à se porter les uns les autres dans la prière, à rester en contact par tout moyen de communication [...], à se visiter, tout cela dans le but de nourrir et faire grandir la vie fraternelle. Chaque fraternité portera une attention particulière aux frères et sœurs isolés. (Texte intégral, voir Actes p. 51-52).

Les champs prioritaires de la prédication apostolique

Attention portée prioritairement durant les 4 années à venir à l'étude personnelle et en fraternité des questions touchant à la famille (bioéthique, transhumanisme et changements affectant la société), à la connaissance des autres religions (attention particulière pour les frères et sœurs venant de l'Islam et désireux d'entrer en Église), à l'étude de la doctrine sociale de l'Église. Les fraternités sont encouragées à s'investir dans les lieux d'apostolat. (Texte intégral, voir Actes p. 53-54).





ACTUALITÉS



Annuaire

Les fraternités de la Province
et le Conseil provincial

Sud-Ouest

Bergerac :

S. Louis-Marie Grignon de
Montfort (F)

Bordeaux :

Notre Dame du Rosaire (F)
S. Dominique (F)
S. Thomas d'Aquin (F)

Fanjeaux :

S. Dominique (F)

Lourdes & Dax :

Ste Marguerite de Città di
Castello (F)

Toulouse :

B. Pier-Giorgio Frassati (F)

Les fraternités et groupes fraternels de la Province



Antilles

Capesterre-Belle-Eau :

Ste Rose de Lima (F)

Petit-Bourg :

S. Dominique (GF)

Océan Indien

Étang-Salé :

S. Dominique (F)

Plaine-des-Palmistes :

Ste Rose de Lima (F)

Saint-Denis :

Ste Catherine de Sienne (F)

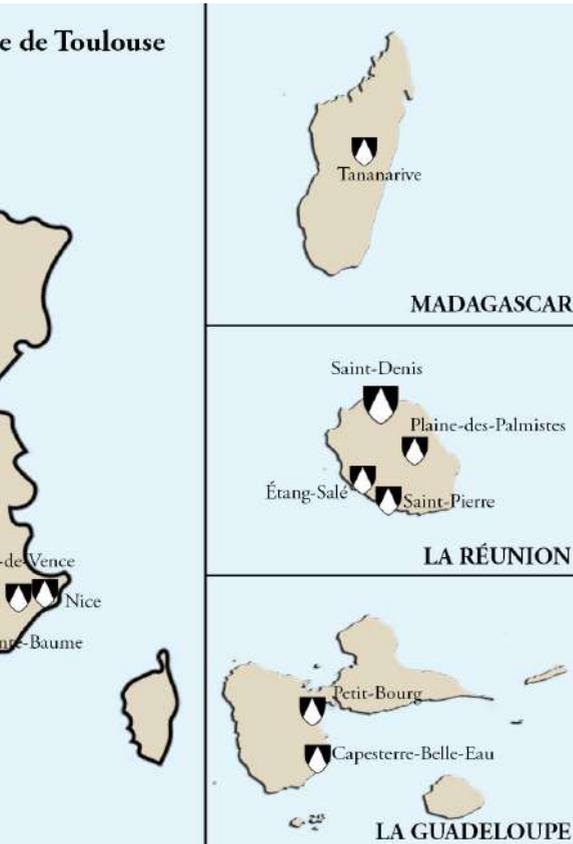
B. Jean-Joseph Lataste (GF)

Saint-Pierre :

S. Martin de Porrès (F)

Tananarive :

S. Dominique (F)



Sud-Est

Marseille :

Benoîte Rancurel (GF)

Montpellier :

S. Raymond de Penyafort (F)

Nice :

Ste Rose de Lima (F)

Nîmes :

B. Pier-Giorgio Frassati (F)

Perpignan :

S. Pierre de Vérone (F)

Saint-Paul-de-Vence :

B. Fra Angelico (F)

Sainte-Baume :

Ste Marie-Madeleine (F)



Les fraternités de la Province de Toulouse

Antilles - Guadeloupe

Capesterre Belle Eau, fraternité Sainte Rose de Lima,

Responsable : Mme Huguette CHAPITEAU

Tel : 05 90 86 04 43 – Mobile : 06 90 48 61 78

Courriel : sentmari971@hotmail.com

Assistante Religieuse : Sr Élise BLOIS

Petit-Bourg, groupe fraternel Saint Dominique

Responsable : Mme Jeannine ROCHEMONT

Mobile : 06 90 33 29 26 - Courriel : jeanine.rochemont@orange.com

Assistante Religieuse : Sr Marie-Georges PELMAR

Océan indien – Île de la Réunion

Étang-Salé-Les-Hauts, fraternité Saint Dominique

Responsable : Mme Jeanine PAYET

Mobile : 06 93 30 68 11 - Courriel : payetjeanine8@gmail.com

Assistant religieux : fr. Vincent TIERNY

La Plaine des Palmistes, fraternité Sainte Rose de Lima

Responsable : Mme Solange GONTIER

Tél. : 02 62 51 39 73 – Mobile : 06 92 88 47 81

Courriel : solangemonique.gontier@gmail.com

Assistant religieux : fr. Benoit-Joseph COLONVAL

Saint-Denis, fraternité Sainte Catherine de Sienne

Responsable : Mme Aline LUN NING

Tél. : 02 62 53 70 95 – Mobile : 0692 05 83 81

Courriel : thea974@wanadoo.fr

Assistant religieux : fr. Delphin Chrystophe RANDRIAMBOLOLONA



Saint-Denis, groupe fraternel Bienheureux Jean-Joseph Lataste

Responsable : M. Jean-Max GONTHIER

Mobile : 06 92 23 57 80 - Courriel : rip.pascal06@gmail.com

Saint-Pierre, fraternité Saint Martin de Porrès

Responsable : Mme Émilienne GRONDIN

Tél : 02 62 56 58 55 – Mobile : 06 92 21 32 08

Courriel : mimi.grondin974@orange.fr

Assistant religieux : fr. Fabien-Joseph HIGNETTE

*Océan indien – Madagascar***Tananarive, fraternité Saint Dominique**

Responsable : Mme Tatiana RAKOTONJATOVO

Tél. : (261) 34 29 350 80

Courriel : tatianarakotonjatovo@gmail.com

*Région Sud-Est***Marseille, groupe fraternel Benoîte Rancurel**

Responsable : M. François LATRÈCHE

Mobile : 06 69 23 82 79 - Courriel : francoislatreche@outlook.fr

Assistant religieux : fr. Pavel SYSSOEV

Montpellier, fraternité Saint Raymond de Peñafort

Responsable : Mme Cosima THUILLIER

Tél. : 04 67 87 18 98 – Mobile : 07 81 20 86 34

Courriel : cosima.thuillier@gmail.com

Assistant religieux : fr. Hervé PONSOT

Nice, fraternité Sainte Rose de Lima

Responsable : Mme Marthe BOASSO-NATTA

Tél. : 06 81 53 66 98 - Courriel : martheboasso@orange.fr

Assistant religieux : fr. Yves BISTUÉ



Nîmes, fraternité Bienheureux Pier-Giorgio Frassati

Responsable : M. Bruno RÉMOND

Mobile : 06 22 99 22 23 - Courriel : brunoremond@hotmail.fr

Perpignan, fraternité Saint Pierre de Vérone

Responsable : Mme Sabine GUTTIERREZ

Tél. : 04 68 54 71 71 – Mobile : 06 72 21 23 09

Courriel : guttierrez.sabine@bbox.fr

Saint-Paul-de-Vence/Cannes, fraternité Fra Angelico

Responsable : Mme Marie-Ange OLIVIER

Tél. : 09 53 36 72 01 – Mobile : 06 44 00 89 16

Courriel : ma47.olivier@gmail.com

Assistant religieux : fr. Yves-Henri RIVIÈRE

Sainte-Baume, fraternité Sainte Marie-Madeleine

Responsable : Mme Marie-Andrée PETIT

Courriel : marieandree.petit@numericable.fr

Assistant religieux : fr. Marie-Ollivier GUILLOU

Région Sud-Ouest

Bergerac, fraternité Saint Louis-Marie Grignon de Montfort

Responsable : Mme Claudine PEUCHAMIEL

Tél. : 05 53 73 02 06 – Mobile : 06 83 88 07 72

Courriel : peuchamiel.claudine@@gmail.com

Assistant religieux : fr. Nicolas-Bernard VIRLET

Bordeaux, fraternité Notre-Dame du Rosaire

Responsable : Mme Valérie LEMBEZAT de CAUNES

Mobile : 06 80 02 70 38

Courriel : v.lembezat.avocat@wanadoo.fr

Assistant religieux : fr. Hugues-François ROVARINO

Bordeaux, fraternité Saint Dominique

Responsable : Mme Sabine COMBE

Tél. : 05 56 51 15 58 - Courriel : sabine.combe@gmail.com

Assistant religieux : fr. Pierre-Alain MALPHETTES



Bordeaux, fraternité Saint Thomas d'Aquin

Responsable : M. Christian GERNO

Tél. : 09 86 66 23 51 – Mobile : 07 60 01 15 07

Courriel : christiangerno@hotmail.com

Assistant religieux : fr. Gilbert NARCISSE

Lourdes/Dax, fraternité Sainte Marguerite de Città di Castello

Responsable : Mme Marcelle LADOUCE

Mobile : 06 60 28 54 00

Courriel : margueritedecitta@gmail.com

Prouilhe, Fraternité Saint Dominique de Prouilhe

Responsable : Mme Véronique MONIEZ

Mobile : 06 76 50 22 65 - Courriel : veronique.moniez@sfr.fr

Assistante religieuse : Sr Marie-Cécile de Jésus

Toulouse, fraternité Bienheureux Pier-Giorgio Frassati

Responsable : Mlle Marinette OUENSANGA

Tél. : 05 62 79 62 62 – Mobile : 06 24 79 21 52

Courriel : marinette.ouensanga@free.fr

Assistant religieux : fr. Edouard DIVRY

Le Conseil provincial

fld.province.toulouse@gmail.com

M. Jean-Louis DULOT, responsable provincial ; Mme Marie-France BIHARY, responsable régionale Antilles ; Mme Monique LAW-IP, responsable régionale Océan indien ; Mme Geneviève BOUGNÈRES, responsable régionale Sud-Est ; Mme Valérie LEMBEZAT de CAUNES, responsable régional Sud-Ouest ; Fr. Yves-Henri RIVIÈRE, Promoteur provincial des fraternités laïques ; Mme Véronique MONIEZ, responsable provinciale adjointe ; Mme Nathalie BAUDIN, promoteur provincial de la formation ; M. Gilles CAPPE, responsable provincial de la communication ; M. Jérôme RAJOELY, secrétaire provincial ; Mme Adeline de LAPORTALIÈRE, trésorière provinciale.





ACTUALITÉS



Jérôme RAJOELY, secrétaire provincial

Le mot du secrétaire

Quelques informations utiles à l'attention des responsables de fraternité, groupes fraternels et leurs secrétaires.

Nous tenons à votre disposition des modèles de documents nécessaires aux différents actes ou événements de la vie des fraternités et groupes fraternels. Nous pouvons vous les faire parvenir sur simple demande à l'adresse : fld.province.toulouse@gmail.com

En voici une liste indicative :

- un procès-verbal d'élection de responsable de fraternité,
- une déclaration d'entrée en fraternité,
- une déclaration de profession de laïc dominicain,
- un faire-part de profession de laïc dominicain,
- une demande d'assistant religieux de fraternité,
- une demande d'érection de fraternité,
- un modèle d'avis de décès.

Par ailleurs, le Chapitre Provincial qui a été célébré en juillet dernier a entériné le passage de la Province de Toulouse (pour les laïcs dominicains) en fédération d'associations et celui des fraternités en associations. Vous aurez à déposer dans les semaines qui viennent une déclaration en Préfecture, accompagnée des statuts de la fraternité. Afin de vous faciliter la tâche, des documents types (PV et statuts), qu'il vous faudra simplement renseigner et signer, vous seront envoyés prochainement avec l'adresse du site Internet où cette déclaration se fait facilement en ligne.





ACTUALITÉS



Véronique MONIEZ, responsable provinciale
adjointe

Groupe de travail CIASE et Synodalité

S'il y a un temps pour la stupeur, pour la colère, il y a un temps, et c'est aujourd'hui, le temps de comprendre pourquoi nous en arrivons là, comprendre et analyser les recommandations de la CIASE, le rapport des évêques de France en lien avec le travail sur la synodalité et d'ouvrir la réflexion aux autres abus de pouvoir. Nous avons, nous laïcs dominicains un rôle à jouer pour que l'Église rayonne de l'Amour du Christ.



Pour rejoindre le groupe de réflexion « CIASE et Synodalité » animé par Véronique Moniez, lui écrire à l'adresse : veronique.moniez@sfr.fr





ACTUALITÉS



Adeline de LAPORTALIÈRE, trésorière provinciale
**Bilan financier de fin de mandat : à quoi
 servent vos cotisations ?**

Parler des comptes de la Province n'est pas chose aisée, les chiffres n'intéressent en général pas grand monde ! Et pourtant, c'est important parce que sans argent, nous ne pouvons rien faire.

Pendant les quatre années du 1er mandat de Jean-Louis Dulot, les cotisations provinciales et abondements régionaux se sont élevés à 22006 €. Avec les dons, ce sont nos seules ressources.

Quant aux dépenses, les postes qui ont demandé le plus d'investissement sont les frais de fonctionnement : les honoraires du promoteur provincial, les frais de banque, l'annuaire de la Province, les livrets... (4348,40 €), les frais de déplacement outre-



mer de Jean-Louis et de frères (2313,86 €), les frais de déplacement et d'hébergement de l'équipe provinciale (2312,10 €), le pèlerinage du Rosaire (2509 €), les autres frais de déplacement (1914,47 €) et les cotisations internationales et européennes (1139 €). Puis, dans une moindre mesure, le travail sur le répertoire

(644,92 €), la communication (755,88 €), le congrès international de Fatima (495,50 €) et enfin, la formation (839,65 €).

En réalité, l'organisation de la formation initiale a coûté 2476,18 € mais avec l'aide des régions de métropole nous avons évité de faire peser tout le coût sur les étudiants.



En outre, l'organisation du chapitre a coûté 4230,28 € et aujourd'hui les caisses sont à sec : les comptes de la Province affichent un solde proche de zéro.

La communion fraternelle que nous voulons vivre au sein de nos fraternités se manifeste aussi par l'effort commun que représentent les cotisations. Ce partage fraternel est un moyen pour que nos fraternités grandissent et que chaque membre puisse répondre à l'appel du Seigneur d'annoncer la Bonne Nouvelle au monde.

Puissions-nous vivre cette fraternité dans l'esprit de S. Dominique !



Si vous souhaitez faire un don, vous pouvez libeller vos chèques à l'ordre de « AFLD Province de Toulouse » et les envoyer à :

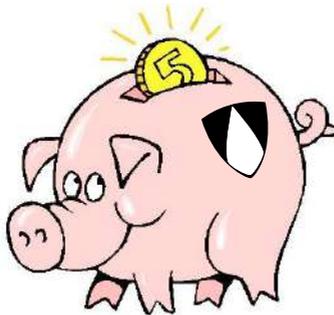
Adeline de Laportalère

27 rue Benjamin Constant - 31400 Toulouse

ou faire un virement directement sur le compte de la Province :

IBAN : FR80 2004 1010 0110 3209 1G02 281

Merci !





ACTUALITÉS



fld.province.toulouse@gmail.com

Le Conseil de la communication

A l'issue du Chapitre célébré à Fanjeaux en juillet 2021, un Conseil de la communication représentatif de l'unité provinciale a été installé.

Les membres de ce Conseil sont : Gilles CAPPE, responsable provincial de la communication, François LATRÈCHE (Sud-Est), Denis RONFORT (Sud-Ouest), Marie-France BIHARY (Antilles) et Monique LAW-IP (Océan indien).

Marinette OUENSANGA est chargée de mission auprès du Conseil.

La mission du Conseil de la communication est de mettre en œuvre sous l'autorité du Conseil provincial les orientations définies par le Chapitre 2021. Au nombre de celles-ci, concevoir, éditer et proposer aux fraternités des moyens nouveaux de communication au service de la prédication.

Le Conseil de la communication s'appuie aussi sur l'expertise de frères et sœurs laïcs dominicains de la Province composant des groupes de travail spécialisés. C'est ainsi qu'un Comité de rédaction de l'Écho du Seignadou et un Comité de pilotage de la « Domistella – Sur les pas de Saint Dominique » ont été constitués.



Enfin, des travaux sont conduits en partenariat avec la Province de France, par exemple, la mise en ligne d'un site Internet commun.





ACTUALITÉS



Sur les pas de saint Dominique La Domistella

La Domistella, c'est un chemin de pèlerinage sur les pas de Saint Dominique. Priorité : valider l'axe Montpellier-Toulouse, commencement de la Sainte Prédication, en empruntant dans des paysages naturels un itinéraire à la fois fécond sur le plan spirituel et culturel, témoin de la présence dominicaine.

Comité de pilotage : Gilles CAPPE (sous la dir. de) ; Fr. Renaud SILLY, assistant pédagogique (nommé par le prieur provincial) ; Nathalie BAUDIN ; Anne CHEVILLARD-MAUBUISSON ; Marinette OUENSANGA ; Cosima THUILLIER ; Yacine PASTUREL (province de France). Avec le concours de tous les laïcs dominicains intéressés.

Pour définir la méthode et le calendrier de travail, le découpage des étapes / hébergements, la richesse du patrimoine à découvrir, etc., est organisé un :

Colloque La Domistella

Samedi 12 – Dimanche 13 février 2022

Monastère de Prouilhe (Fanjeaux)

suivi du

Lundi 14 au Samedi 19 février 2022

Randonnées pédestres sur l'axe Montpellier-Toulouse

Merci à tous ceux et celles qui souhaitent participer à ce Colloque et/ou participer aux marches de Repérage d'itinéraires pédestres et leurs variantes d'adresser un message à :

Courriel : fld.domistella@gmail.com

Répondeur : 07 86 58 38 61

*« Vos sœurs de Prouilhe prient pour la réalisation de ce beau projet »,
Sr Marie-Joséphina, Prieure du monastère Sainte Marie de Prouilhe.*





ACTUALITÉS



Un rendez-vous à ne pas manquer ! L'École de la prédication

Engagés à la suite de saint Dominique et désireux de le suivre en portant l'Évangile au cœur du monde, nous sommes amenés à témoigner de notre foi par une parole publique, au cours d'assemblées de la Parole, de funérailles, de temps de prière, lors d'activités éducatives ou caritatives, ou lors d'émissions radiophoniques ou télévisées.

L'enjeu se révèle de plus en plus important. En effet, le pape François a institué un dimanche de la Parole de Dieu - chaque année, le 3^e dimanche du temps ordinaire - afin que le Peuple de Dieu qui a « un besoin urgent de devenir familier et intime de l'Écriture Sainte », vive un « rapport décisif avec la Parole vivante que le Seigneur ne se lasse jamais d'adresser à son Église ». Et il convoque, pour l'automne 2022, le Synode des évêques sur le thème « Pour une Église synodale : communion, participation et mission », demandant à tous les baptisés de participer à cette démarche ecclésiale décisive.

Quatre grands week-ends sont programmés à Toulouse pour 2021-2022 sous la conduite des frères Éric de Clermont-Tonnerre et Philippe Jaillot.

La formation proposée aborde les aspects théoriques et pratiques de la prédication en Église, en tenant compte du sens et des modalités concrètes de toute prise de parole. Elle est assurée par des religieux et des laïcs compétents.



Quatre grands week-ends

➡ 11-12 décembre 2021 – Prêcher, une responsabilité partagée en Église

L'enracinement évangélique et apostolique de la prédication ecclésiale. Les apports du Concile Vatican II. Les aspects canoniques de la prédication. Éclairage œcuménique.

➡ 5-6 février 2022 – La Bible, source de la prédication

L'expérience d'Israël : raconter, proclamer, transmettre, interpeller. Le prophétisme. Le Nouveau Testament et la condition de disciple. Les enseignements de Dei Verbum.

➡ 2-3 avril 2022 – Ce que parler veut dire

La parole, fondement de l'être humain. L'acte de lecture. La prédication comme acte de parole. Dimensions anthropologique, théologique et sociale de la parole humaine.

➡ 11-12 juin 2022 – La prédication, mode d'emploi

Types de communication et fonctions du langage. Communications orale et écrite. Éléments de rhétorique. Mise en œuvre pratique de la prédication.

Le parcours (les quatre week-ends) est à suivre dans son intégralité !

Renseignements et inscriptions :

Frère Éric de Clermont-Tonnerre, op :
06.88.18.42.61 ou ecoledelapredication@yahoo.fr

N'hésitez pas. L'École de la prédication est pour vous !





ACTUALITÉS



Comblés de grâce ! Le Pèlerinage du Rosaire

Lors de ce Pèlerinage 2021, les Fraternités laïques dominicaines des provinces de France et de Toulouse ont pu se réjouir du bel emplacement attribué à la Tente permettant aux laïcs dominicains de se retrouver et d'accueillir les pèlerins avides d'une information. L'accueil a été effectué ensemble par des laïcs dominicains des provinces de France et de Toulouse qui n'ont pas ménagé leur disponibilité. La fraternité de Lourdes-Dax a assuré la logistique. Un profond merci à tous sous le regard de Notre-Dame du Rosaire.



Mais, c'est maintenant qu'il nous faut marcher vers le Pèlerinage 2022. Aussi, Jean-Louis DULOT, responsable provincial, et Gilles CAPPE ont rencontré dès le 5 novembre 2021 le frère Hugues-François ROVARINO, directeur national du Pèlerinage du Rosaire. Au cours de cette réunion, après avoir effectué un bilan du Pèlerinage 2021, un dialogue ouvert et fraternel sur la visibilité du laïcat dominicain

a permis d'évaluer qu'en 2022, il serait bienvenu de le promouvoir dans le programme du pèlerinage, qu'il soit acteur dans les offices, processions, temps de prière, et auteur de conférences. Des propositions ont été déposées dans ce sens.





ACTUALITÉS



Fraternité Ste Marie-Madeleine, de la Sainte-Baume

Approfondissement évangélique au cœur du monde

A l'initiative de la fraternité Ste Marie Madeleine, onze personnes cheminant dans la foi, laïcs dominicains et proches de la famille dominicaine, se sont retrouvées ensemble dans la joie pour la première fois le dimanche 14 novembre à La Sainte-Baume autour de notre frère Didier Vernay pour étudier le 1er chapitre du livre de Maurice Zundel, « Vie, Mort, Résurrection ».

Partis de Toulon le matin en covoiturage pour une heure de route à travers la forêt ruisselante du mordoré des couleurs d'automne, nous sommes arrivés directement à la petite chapelle Ste Marie-Madeleine de l'Hostellerie pour assister à la messe concélébrée par six frères, et magnifiquement chantée d'après la liturgie chorale du peuple de Dieu composée par le frère André Gouzes.

Puis, ce fut le moment de déjeuner en grande tablée conviviale avec des pèlerins de rencontre, nombreux le dimanche. De 15 h à 17 h, notre étude en salle saint Thomas d'Aquin a été accompagnée par le frère Didier. Notre retour vers Toulon s'est fait sous une pluie battante, sans doute les larmes de Marie Madeleine...

Qu'à cela ne tienne d'un commun accord, nous avons tous décidé que nous reviendrions en décembre, puis une fois par mois, pour étudier ce livre avec notre frère...

*Vie, mort,
résurrection*

Zundel Maurice





ACTUALITÉS

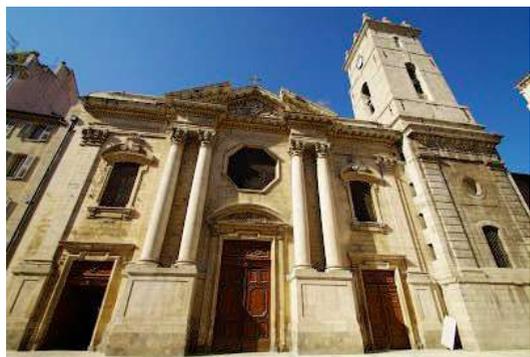


Fraternités du Sud-Est

Union fraternelle dans la prière

« Les frères et sœurs laïcs dominicains d'une fraternité sont invités à se porter les uns les autres dans la prière, à rester en contact par tout moyen de communication [...], à se visiter, tout cela dans le but de nourrir et faire grandir la vie fraternelle. Chaque fraternité portera une attention particulière aux frères et sœurs isolés » (Actes du Chapitre, p. 52).

A la suite du Chapitre, Marie-Andrée PETIT, responsable de la fraternité Sainte Marie-Madeleine de La Sainte-Baume, et



Geneviève BOUGNÈRES, responsable régionale Sud-Est, ont proposé aux membres de leur fraternité de prier le premier vendredi de chaque mois, jour du Sacré Cœur de Jésus, en récitant le chapelet pour les malades et les isolés qui leur sont confiés. La prière a lieu à 18h45 à la

cathédrale Notre-Dame-de-la-Seds à Toulon. Elle est animée par un diacre et des laïcs dominicains.

Les fraternités Fra Angelico, de Saint-Paul -de-Vence, S. Raymond de Peñafort, de Montpellier, Ste Rose de Lima, de Nice, S. Pierre de Vérone, de Perpignan, et le groupe fraternel Benoîte Rancurel, de Marseille, s'unissent à la prière le même jour à la même heure. Ils vous invitent à les rejoindre dans cet élan de fraternité.





Les Journées provinciales en images



Le Carnet

Décès

Le 10 mai 2021, est décédé le frère Rémy BERGERET du couvent Saint Dominique à Montpellier. Ses obsèques ont été célébrées le 15 mai 2021, à 9h30, à la cathédrale Saint Pierre de Montpellier. Il avait fait profession dans l'Ordre des Prêcheurs le 30 septembre 1980 et reçu l'ordination presbytérale le 29 juin 1985. Il était l'assistant religieux de la fraternité S. Pierre de Vérone de Perpignan.

Le 24 juillet 2021, est décédée Marie-Jolaine PAYET, de la fraternité Sainte Rose de Lima, La Plaine des Palmistes (La Réunion). Ses obsèques ont été célébrées le 26 juillet 2021, à 15h30, en l'église Sainte Agathe de La Plaine des Palmistes. Elle avait fait profession dans l'Ordre des Prêcheurs le 23 août 2009.

Le 14 septembre 2021, est décédée Clémence ANDRIAMALALA, de la fraternité Saint Dominique, Tananarive (Madagascar). Ses obsèques ont été célébrées le 17 septembre 2021, à 13 heures, en l'église du district d'Ambano du diocèse d'Antsirabe. Elle avait fait son entrée en fraternité le 26 février 2017 et profession temporaire dans l'Ordre des Prêcheurs le 31 mars 2019.

Dissolution de groupes fraternels

Le 29 avril 2021, dissolution du groupe fraternel de Gap et du groupe fraternel Marie Poussepin de Marvejols.

Reconnaissance de groupe fraternel

Le 29 avril 2021, reconnaissance du groupe fraternel Benoîte Rencurel, Marseille.



Érection de fraternité

Le 24 juin 2021, érection de la fraternité Sainte Marguerite de Città di Castello, Lourdes et Dax, fusion des groupes fraternels B. H.-M. Cormier de Lourdes et Ste Catherine de Sienne de Dax.

Rattachement

Le 22 juin 2021, Gilles CAPPE, de la fraternité Saint Dominique, Paris, a rejoint la nouvelle fraternité Sainte Marguerite de Città di Castello, Lourdes et Dax.

Élections

Le 5 juin 2021, Geneviève BOUGNÈRES a été élue responsable régionale sud-est.

Le 5 juin 2021, Valérie LEMBEZAT de CAUNES a été élue responsable régionale sud-ouest.

Le 13 juin 2021, Sabine COMBE a été élue responsable de la fraternité Saint Dominique, Bordeaux.

Le 19 juin 2021, Véronique MONIEZ a été élue responsable de la fraternité Saint Dominique, Prouilhe.

Le 30 juin 2021, Huguette CHAPITEAU a été élue responsable de la fraternité Sainte Rose de Lima, La Plaine des Palmistes (Réunion).

Le 17 juillet 2021, Jean-Louis DULOT a été élu (2ème mandat) responsable provincial des Fraternités laïques de Saint Dominique de la province de Toulouse.



Le 22 octobre 2021, Marcelle LADOUCE a été élue responsable de la fraternité Sainte Marguerite de Città di Castello, Lourdes et Dax.

Nominations

Le 29 avril 2021, le frère Gilbert NARCISSE a été nommé (2ème mandat) assistant religieux de la fraternité Saint Thomas d'Aquin, Bordeaux.

A la suite du 7ème chapitre provincial électif de juillet 2021, le Conseil provincial a nommé Véronique MONIEZ, responsable provinciale adjointe ; Nathalie BAUDIN, promoteur provincial de la formation ; Gilles CAPPE, responsable provincial de la communication ; Adeline de LAPORTALIÈRE, trésorière provinciale et Jérôme RAJOELY, secrétaire provincial.

Entrées en fraternité

Le 5 septembre 2021, Jean-François et Anne-Marie FOURNIER sont entrés dans la fraternité Pier Giorgio Frassati, Toulouse, au cours des vêpres célébrées à la maison Seilhan.

Le 22 octobre 2021, en la fête de Saint Jean-Paul II, Béatrice BRIÈRE est entrée dans la fraternité Sainte Marguerite de Città di Castello, Lourdes et Dax, au cours de la messe présidée par le frère Nicolas-Jean Porret. Marie-France Vezzoli est sa marraine.

Professions temporaires

Le 13 mai 2021, en la fête de l'Ascension du Seigneur, ont fait profession temporaire Camille et Philippe CHANDÈZE ainsi que Jane LLORET, de la fraternité Saint Dominique, Prouilhe.



Professions solennelles

Le 13 mai 2021, en la fête de l'Ascension du Seigneur, a fait profession solennelle Véronique MONIEZ, de la fraternité Saint Dominique, Prouilhe.

Le 29 mai 2021, en la fête de Saint Paul VI, a fait profession solennelle Denis ARRAT, de la fraternité Pier Giorgio Frassati, Toulouse, au cours de la messe conventuelle en l'église Notre Dame du Rosaire.

Le 7 octobre 2021, en la fête de Notre-Dame du Rosaire, ont fait profession solennelle Jacques-Marie BERTAUD et Marcelle LADOUCE, de la fraternité Sainte Marguerite de Città di Castello, Lourdes et Dax, au cours des vêpres présidées par le frère Yves-Henri RIVIÈRE, promoteur provincial du laïcat dominicain.





Prier les offices avec nos frères

Si vous habitez près d'un couvent ou d'un monastère de notre Ordre, n'hésitez pas à vous joindre aux frères ou aux moniales pour célébrer l'office. Et si c'est trop loin ou trop compliqué pour vous, l'office divin célébré en communauté s'invite chez vous !

Laudes



Pendant le temps de l'Avent, vous pouvez vous inscrire à «Avent dans la ville» et suivre la retraite en ligne proposée par les frères de la Province de France. Les laudes seront célébrées chaque matin avec la schola des frères de Bordeaux.

<https://lavent.retraitedanslaville.org/>

Vêpres



Tous les soirs, à **19h**, les frères de Toulouse transmettent l'office des vêpres en ligne sur leurs chaînes Youtube et Facebook, et l'office des vigiles le samedi soir à **20h30**.

Diffusion en direct sur Youtube - Province dominicaine de Toulouse

ou *<https://fr-fr.facebook.com/Dominicains.Province.de.Toulouse/>*





À vos plumes !

L'Écho du **Seignadou**

Prochaine parution : Hiver 2021-2022

Pour s'enrichir des événements, des peines et joies vécus en fraternités et aussi de vos initiatives apostoliques pour porter l'Évangile au cœur du monde, l'Écho du Seignadou a besoin de vous. Vous souhaitez publier :

- ⇒ avis d'élection/nomination (150 signes max.)
- ⇒ avis d'entrée en fraternité/profession temporaire ou solennelle/décès (300 signes max.)
- ⇒ annonce d'un événement (300 signes max.)
- ⇒ article/compte-rendu d'événement (1500 signes max.)
- ⇒ SVP nous consulter pour toute demande d'insertion supérieure à 1500 signes

Merci d'adresser avant le 15 janvier 2022 vos textes (format Word ou compatible) à : fld.echoseignadou@gmail.com

Abonnez-vous à :

Concorde

Informations dominicaines internationales - IDI

IDI et **CONCORDE** ne vous étant désormais plus transmis, nous invitons les membres des fraternités qui le souhaitent à s'abonner directement à ces bulletins.

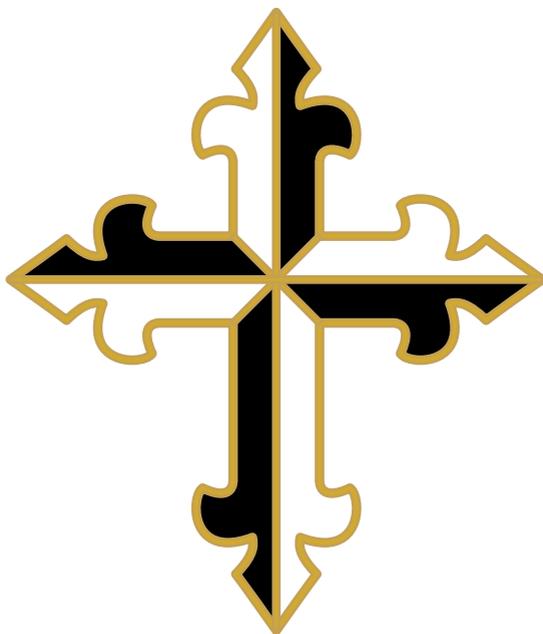
Abonnement à l'**IDI** sur <https://www.op.org/newsletter>

Pour s'abonner à **CONCORDE**, écrire au Secrétariat provincial des Dominicains, 1 impasse Lacordaire, BP 84102, 31078 Toulouse Cedex 4, en précisant vos Nom, Prénom, Adresse, Code postal, Ville, Mail. Abonnement annuel version papier : 25 €, version électronique : libre offrande. Paiement par chèque à l'ordre de Concorde.

Porter l'Évangile au cœur du monde



Fraternités laïques de saint Dominique
Province de Toulouse



L'Écho du Seignadou, nouvelle série, n° 5
Responsable de la publication : Jean-Louis Dulot
Responsable de la rédaction : Gilles Cappe
Adjoints : François Latrèche, Denis Ronfort
Secrétariat de rédaction : Mélanie Coelho,
Yvonne Gougis, Elisabeth Le Lann
Documentation : François Mertz
Réseaux sociaux : Laurent Vicente
Conception : Adeline de Laportalière
Crédit photographique : FLD – Province de Toulouse
© 2021 L'Écho du Seignadou. Tous droits réservés.

**Merci d'adresser vos articles à l'adresse : fld.echouseignadou@gmail.com
Répondeur : 07 86 58 38 61**